Appel à Projets

« Gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intraparcellaires »

Annexe 2: Dossier de présentation du projet

Table des matières

[1. Titre du projet 2](#_Toc209007720)

[2. Identification des porteurs de projets 2](#_Toc209007721)

[3. Contexte territorial du projet 2](#_Toc209007722)

[4. Description du projet 2](#_Toc209007723)

[5. Suivi et planning du projet 5](#_Toc209007724)

[6. Résultats et objectifs attendus 5](#_Toc209007725)

[7. Rapports à remettre à la DRIAAF après la réception du contrat 5](#_Toc209007727)

[8. Actions de communication 6](#_Toc209007728)

# Titre du projet

Préciser le nom du projet

# Identification des porteurs de projets

Détailler les noms et activités des porteurs de projets, leurs activités principales et leurs périmètres d’action géographiques. Identifier le pilote du projet et mettre en avant la complémentarité entre ces acteurs. Préciser si les acteurs sont engagés dans une démarche de certification pour la gestion durable de la Haie ou dans un autre dispositif du Pacte en faveur de la Haie.

Dans le cas des grandes entreprises, un scénario contrefactuel devra être fournis en pièce jointe de cette annexe.

# Contexte territorial du projet

Apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Une filière de valorisation du bois issu de haies est-elle déjà présente sur le territoire ? Quel est son niveau de maturité et de développement ? Quels en sont les acteurs ? Quel est l’état de la ressource ? Quel est le niveau d’équipement matériel ? Quel volume de bois bocager est actuellement commercialisé sur le territoire ? Dans quelle dynamique s’inscrit ce projet ? Quelles actions ont déjà pu être menées sur le territoire ?

# Description du projet

Quel(s) est/sont le(s) but(s) du projet ? Quel est son périmètre géographique, quel(s) public(s) ou cible(s) il accompagnera et de quelle manière ils seront associés ou touchés ?

En quoi ce projet contribue à la sensibilisation générale sur l’intérêt de la haie dans la production agricole ? En quoi le projet contribue-t-il au développement de la gestion durable de la haie sur le territoire ?

En quoi ce projet permet de répondre au développement de la filière de valorisation de la haie sur ce territoire ? En quoi ce projet permet-il de mieux connaitre la ressource bocagère ou d’en favoriser une gestion et valorisation durable ? Quelle complémentarité avec d’autres actions et travaux potentiellement financés et mis en œuvre dans le cadre des autres dispositifs du Pacte en faveur de la Haie ? Quels bénéfices pour le secteur agricole ? Pour les acteurs du secteur forestier ou de la valorisation de la biomasse ?

Quelles actions de coordination entre acteurs sur le territoire seront entreprises ?

Préciser les moyens humains, matériels et immatériels mobilisés pour la réalisation de ce projet.

* Volet investissement matériel

Le cas échéant, détailler le type d’investissement matériel envisagé et justifier les besoins en s’appuyant sur la démonstration d’une augmentation nette attendue du volume ou de la qualité de bois bocager mobilisé durablement ou mis sur le marché. Il conviendra de démontrer le bon dimensionnement de l’outil en s’appuyant sur l’estimation du taux de charge du nouvel équipement, de la production envisagée de bois sec, du nombre de jours d’utilisation de l’équipement….

Démontrer la complémentarité de l’investissement matériel avec les actions d’animations territoriales et les solutions organisationnelles pour regrouper la filière. Un diagnostic territorial peut être intéressant afin de justifier un besoin accru de matériel qui répondrait au besoin de structuration de la filière locale de bois bocager et gestion durable. Ces besoins relèveront notamment de l’amélioration de la qualité du bois issu des haies et d’arbres intraparcellaires, le dépassement de freins logistiques, l’augmentation de capacités de production, de conservation et de stockage.

**Un projet d’investissement matériel doit être obligatoirement couplé à une action d’animation.**

Afin de vous aider à formaliser votre projet d’investissement et apporter des précisions, vous pouvez compléter le tableau ci-dessous (facultatif) par équipement demandé, en complément du tableur « Analyse financière ».

|  |
| --- |
| **Nom du partenaire /Bénéficiaire :** |
| ***Caractéristiques des plateformes et hangars bois (I2)*** |
| Equipement mutualisé (oui/non) |  |
| Surface totale (m2) (maximum 1 500 m2) |  |
| Surface terrassé, goudronné, bétonné non couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2)  |  |
| Surface couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2) |  |
| Surface du hangar (m2) (maximum 1 000 m2) |  |
| Volume moyen envisagé de bois stocké dans le bâtiment couvert (map/stère/tonne, indiquer l’unité) |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de bois transitant par la plateforme (tonnes/an) ou le hangar bois bûche (stère/an) |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |
| ***Les équipements assurant la préparation et le tri des bois (I3)*** |
| Type d’équipement de préparation et/ou de tri  |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de biomasse transitant par l’équipement (tonnes/ an)  |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |
| ***Les équipements d’exploitation durable des haies et d’arbres intra-parcellaires (y compris les petits équipements) (I1 et I4)*** |
| Type d’équipement d’abattage |  |
| Nombre annuel d’heures d’utilisation prévisionnelles (h/an) |  |
| Taux de charge prévisionnel (%)[[1]](#footnote-2) |  |
| Quantité de bois produit (tonnes/an) (à décliner)* + Bois plaquette énergie ou autre usage (BRF, paillage..)
	+ Bois Bûche
	+ Bois d’œuvre
 |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |

*Gestion durable, certification*

Le cas échéant, le porteur de projet précisera son engagement dans les démarches de certification (Label haie ou équivalent, projet garantissant un haut niveau d’ambition écologique, projet favorisant les bonnes pratiques au niveau territorial et évolution vers des pratiques de coupe compatibles avec une gestion durable). De plus, le projet s'inscrit dans une trajectoire d'approvisionnement croissant en bois labélisé pour garantir un haut niveau d’ambition écologique.

*Il est recommandé de s’associer aux démarches qualité existantes sur la fourniture de combustible qui visent à améliorer la relation entre fournisseur et consommateur (Chaleur Bois Qualité + ou équivalent).*

*Traçabilité des produits*

Le cas échéant les porteurs de projet détailleront les procédures de suivi des approvisionnements envisagées ou en place permettant une traçabilité des flux de biomasse du projet, en particulier sur l’origine géographique et la nature du bois.

# Suivi et planning du projet

* Décrire la gouvernance et le pilotage prévus pour la réalisation et le suivi du projet
* Insérer un échéancier prévisionnel de la réalisation/investissement

# Résultats et objectifs attendus

A l’issue du projet, quelle serait la situation souhaitée ? Détailler les objectifs attendus à l’aide d’indicateurs : quantité de bois valorisé, qualité du bois, nombre d’accompagnements, de publics/cibles touchés et/ou de manifestations tenues/ transmission des supports présentés….

Décrire les objectifs et sous objectifs visés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

# Rapports à remettre à la DRIAAF après la réception du contrat

Le porteur de projet remettra à la DRIAAF le cas échéant un ou plusieurs note(s) intermédiaire(s) selon la durée du projet ainsi qu’une note de synthèse finale une fois l’opération réalisée.

Ces notes doivent permettre à l’instructeur d’évaluer l’avancement du projet ou de valider son achèvement selon les cas et de permettre le versement final de la subvention par la DRIAAF.

Le contenu détaillé de ces notes sera défini dans les décisions de financement

#  Actions de communication

Le porteur de projet détaillera le cas échéant son plan de communication autour du projet.

Fait à ……………… le …….

Signature du (des) porteur(s) de projets

1. [↑](#footnote-ref-2)